Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 25979

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d"information"))
MASTER : MASTER Mention Études sur le genre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur,	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend le parcours type suivant :

- Genre, égalité et Politiques Sociales

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques du point de vue de l'égalité femmes/hommes.
- Analyse approfondie des modes d'intervention de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que les instances supranationales (Union européenne).
- Évaluation Évaluation de la mise en application de ces réglementations par les collectivités locales et le secteur associatif notamment à partir des pratiques du travail social et utilisation des outils d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques sociales selon les principes du mainstreaming.
- Conduite de projets d'action sociale en liaison avec les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels.
- Évaluation des dispositifs d'accueil, de formation et d'insertion, et promotion d'actions innovantes pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes.
 - Élaborer ou participer à l'élaboration d'un programme d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Décliner les enjeux des politiques publiques au niveau local, organiser et conduire la mise en œuvre des orientations stratégiques adaptées au terrain
- Définir les objectifs et les moyens des programmes d'action des pouvoirs publics et en négocier les financements
- Suivre la réalisation des actions menées dans la structure et émettre des axes d'amélioration,
- Assurer la promotion de mesures destinées à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les différents domaines (social, éducatif, culturel, économique, et politique)
- Conseiller et assister des institutionnels, des collectivités, des structures privées (entreprises, associations, etc.) dans la mise en place de politiques d'égalité
- Élaborer et participer à des projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur l'égalité femmes -hommes
- Concevoir et animer des actions de sensibilisation ou des ateliers thématiques, mener des actions de formation
- Développer des méthodes de recueil et d'analyse de données
- Interpréter les données et formaliser les résultats
- Rédiger des rapports et élaborer diverses publications
- Problématiser toute question de société, à mobiliser à cette fin le corpus théorique accumulé par la recherche disciplinaire, ainsi que les différents modes d'investigation empirique de la réalité sociale (enquêtes quantitatives, entretiens biographiques, traitements de données textuelles, observations directes, recherches documentaires)
- Appliquer les concepts et utiliser les outils d'analyse relatifs au domaine étudié
- Connaître le paysage institutionnel national et supra-national et les outils de l'intervention étatique en faveur de l'égalité selon la perspective du gender mainstreaming
- Utiliser les différentes méthodes d'enquête
- Répondre à des appels d'offre et de rédiger des rapports et autres documents (comptes rendus et notes de synthèse, etc.)
- Mettre en place des outils et des méthodes d'investigation sociologiques pour mener à bien la réalisation d'enquêtes de terrain
- Répondre à des appels d'offre d'études
- Établir un diagnostic de la situation, du contexte local
- Analyser les pratiques de terrain et évaluer leur conformité avec les programmes, mesures et textes réglementaires
- Faire le bilan des actions et évaluer l'impact des projets
- Rendre compte de la conduite des travaux devant les autorités hiérarchiques et les instances de coordination des politiques
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...), diffuser les informations et assurer leur valorisation

- Animer des dispositifs d'action publique, développer un réseau de partenaires et les mobiliser, animer des groupes de travail, coordonner et contrôler une équipe de collaborateurs/collaboratrices
- Prendre la parole en public, argumenter et convaincre, conduire une négociation
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation complexe afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Rédiger des cahiers des charges, des bilans, des rapports et des synthèses
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Évaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

N Activités du service administratif et de soutien

O Administration publique

P Enseignement

Q Santé humaine et action sociale

S Autres activités de service

Chargé-e d'études

Consultant-e / Formateur-trice

Chargé-e de projet, d'information, travailleur-ses sociaux-ales etc.

Chargé-e de mission

Cadre de Direction / Dirigeant-e départemental-e, régional-e

Sous réserve d'obtention de concours et poursuite d'études :

Enseignant.e.s chercheur.e.s à l'université et dans l'enseignement supérieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201: Action sociale

<u>K1404</u>: Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

<u>K1802</u>: Développement local K2111: Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINC	N COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	\	

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Χ

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5 418.kjsp?rh=services

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Succède à l'ancien DESS « Politiques Sociales et rapports sociaux hommes-femmes » et au Master mention « Sociologie » Spécialité « Genre, égalité et Politiques Sociales »

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II – Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014). Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse – Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse – II en date du 25 mars 2014.

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31494

Certification précédente : Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie Spécialité: Genre, Égalité et Politiques Sociales (GEPS)